

# Rapport d'évaluation

**Plan d'action  
ECOSTUDIZ**



**Décembre 2025**

# Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise ECOSTUDIZ dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

ECOSTUDIZ			
Date d'adhésion au programme	10/08/2020	Date d'engagement dans le programme	28/02/2022
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2022-2026)		

Date de transmission du rapport de suivi	20/11/2025
Plan d'action évalué	1 <sup>er</sup> plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	13/04/2023 - 13/04/2025
Date de publication du rapport d'évaluation	12/2025

## Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'étude mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La validation de l'analyse technique par un jury**: assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

# Table des matières

<b>I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....</b>	<b>4</b>
I.1 Engagements préexistants.....	5
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	5
I.3 Cadre mis en place et description des actions .....	6
<b>II. Evaluation .....</b>	<b>7</b>
II.1 Synthèse de l'évaluation .....	7
II.1.1 Adéquation des informations fournies .....	7
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	7
II.1.3 Conclusion évaluative.....	7
II.1.4 Actions coups de cœur .....	8
<b>III. Recommandations .....</b>	<b>9</b>
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre .....	9
<b>IV. Synthèse des retours du jury .....</b>	<b>10</b>

# I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

<b>Organisation et zone géographique</b>	9 Chemin de Bordeneuve 31700 Mondonville
Ecostudiz	<p>Ecostudiz est un bureau d'études indépendant spécialisé dans l'expertise de la biodiversité au sein des territoires, afin de dresser un état des lieux des richesses biologiques locales et d'appréhender les implications que cela suscite pour le développement durable des projets et pour un aménagement du territoire respectueux des équilibres biologiques.</p>
Secteurs d'activité	<p>Ses prestations couvrent aussi bien des diagnostics écologiques de terrain (inventaires des habitats naturels, de la flore, de la faune, des zones humides), que l'élaboration et le suivi de dossiers réglementaires, la réalisation de plans de gestion d'espaces naturels ou dégradés, ainsi que le portage de dossiers d'expertises devant les autorités environnementales et les donneurs d'ordre. Fort d'un réseau de partenaires, d'autres thématiques (géologie, hydrogéologie, groupes faunistiques ou floristiques cryptiques) sont également étudiées.</p>
Chiffre d'affaires	0

**Nombre d'employés** 1

**Site web de l'entreprise** <https://www.ecostudiz.fr/>

## I.1 Engagements préexistants

Aucun.

## I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Les enjeux prioritaires s'articulent autour de trois axes :

- la limitation de la consommation de tout type de ressources naturelles (utiles pour la matériel de l'entreprise (parc informatique et matériels), son activité (déplacements), sa vie au quotidien (gestion des déchets))
- la limitation d'émission de GES en favorisant au maximum les déplacements en transports en commun
- la prise en compte systématique des composantes de biodiversité (espèces, trames verte et bleue, habitats, fonctionnalités écologiques) dans le cœur de métier et leur objectivation dans les études remises aux clients, ainsi que maintenir une image de marque de conscience environnementale très marquée afin de permettre à l'entreprise d'appuyer les aménageurs sur la bonne prise en compte de la biodiversité dans leurs projets.

## I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	<p>Le périmètre le plus pertinent pour mener à bien le plan d'action est son site d'implantation ainsi que ses zones de travail (déplacements ponctuels). Les éléments concernés touchent à l'activité globale d'Ecostudiz (depuis l'amont - le matériel de production - jusqu'à l'aval - la sensibilisation du client et l'objectivation des éléments de biodiversité dans sa zone d'aménagement).</p> <p>Ce périmètre permet effectivement d'englober les trois axes identifiés pour les enjeux prioritaires de l'entreprise du point de vue de la biodiversité. Le fonctionnement du plan d'action sera assuré par le responsable de l'entreprise.</p>
----------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	4
------------------------------------	---

Nombre d'actions cœur de métier	5	Nombre d'actions complémentaires	3
---------------------------------	---	----------------------------------	---

Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1. Sensibilisation d'ici 2 ans de 100% des clients à la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets</li><li>• 2. Limiter la consommation de tout type de ressources naturelles : avoir d'ici 3 ans 90% de matériel informatique et d'outils de production issus de reconditionnement et/ou de recyclage</li><li>• 3. Optimiser d'ici 4 ans les trajets et déplacements professionnels avec une baisse effective du nombre km parcourus</li><li>• 4. Avoir d'ici 2 ans une gestion des déchets irréprochable : viser les 90% de déchets réutilisables / recyclables</li><li>• 5. Initier et faire vivre le partage de connaissances sur la biodiversité d'ici 2 ans avec au moins 50% du portefeuille client</li></ul>
------------------------	---

Actions complémentaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1. Soutenir les associations et/ou organismes de génie écologique d'ici 2 ans avec un soutien financier approprié</li><li>• 2. Proposer des indicateurs et des suivis de la biodiversité chez au moins 50% des clients d'ici 2 ans</li><li>• 3. Elaboration d'ici 2 ans d'un REX de suivi de la bonne mise en œuvre de mesures en faveur de la biodiversité chez au moins 50% des clients</li></ul>
-------------------------	---

## II. Evaluation

### II.1 Synthèse de l'évaluation

#### II.1.1 Adéquation des informations fournies

Le plan d'action d'Ecostudiz est très complet et bien documenté. Chaque action est clairement décrite, avec des indicateurs de suivi pertinents et des échéances temporelles précises. Les liens avec les enjeux identifiés par l'entreprise (réduction des consommations et émissions, prise en compte systématique de la biodiversité) sont explicites et cohérents. Les informations fournies permettent d'évaluer l'impact attendu de chaque action et la manière dont les moyens humains, matériels et financiers sont mobilisés. Les parties prenantes, externes sont bien prises en compte, et les ajustements nécessaires suite au suivi des actions sont mentionnés, ce qui renforce la crédibilité du plan.

#### II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

##### Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Exemplaire	Suffisant	Exemplaire	Exemplaire	Exemplaire

##### Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Exemplaire	Suffisant	Exemplaire

#### II.1.3 Conclusion évaluative

Le plan d'action d'Ecostudiz est globalement solide, cohérent et réaliste, bien adapté à la taille, aux moyens et au cœur de métier de l'entreprise. Il couvre l'ensemble des enjeux majeurs identifiés et les actions prévues ont un impact positif direct ou indirect sur la biodiversité, notamment via la sensibilisation, les suivis écologiques et les recommandations concrètes pour les clients.

La rigueur d'Ecostudiz se manifeste à travers un diagnostic de ses impacts, dépendances et enjeux précis et complet, une description détaillée des actions - avec des étapes clairement définies et des indicateurs pertinents – ainsi qu'un rapport de suivi exhaustif, témoignant de l'implication active du responsable de l'entreprise dans la mise en œuvre du plan d'action.

Axes d'amélioration identifiés :

- > Ajouter des objectifs chiffrés pour certaines actions (n°1 complémentaire et n°3 cœur de métier).
- > Renforcer l'amélioration continue pour quelques actions, notamment la gestion des déchets (action 4 cœur de métier) et l'évaluation de l'efficacité écologique des soutiens (action 1 complémentaire).
- > Échelonner progressivement les actions clés pour mieux adapter le plan à la taille de l'entreprise.

#### **II.1.4 Actions coups de cœur**

*Les actions coup de cœur sont des actions ambitieuses ou originales que nous invitons à poursuivre et à développer.*

Mettre en place un classeur de suivi, interne à l'entreprise, listant et répertoriant les actions permettant de veiller à la bonne mise en œuvre des mesures en faveur de la biodiversité lors de la conception des projets et des travaux d'aménagements (pourra servir de REX pour l'entreprise Ecostudiz ET pour ses clients)

Cette démarche renforce la culture écologique interne et externe, tout en offrant un outil opérationnel concret pour améliorer continuellement la qualité écologique des projets suivis par Ecostudiz. Cette action permet de capitaliser et de rendre accessible les compétences acquises en matière de gestion et de protection de la biodiversité sur les chaînes de valeur des entreprises.

## **III. Recommandations**

*Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.*

### **III.1 Recommandations relatives à la significativité**

#### ***III.1.1 Précision du plan d'action***

Définir des objectifs chiffrés manquants pour certaines actions (notamment action n°3 cœur de métier et action n°1 complémentaire) afin de mieux mesurer l'avancement et l'impact.

Clarifier certains indicateurs pour les actions complémentaires, par exemple en intégrant des KPI concrets pour mesurer l'efficacité écologique des soutiens financiers (surface restaurée, nombre d'espèces suivies, etc.).

Affiner le calendrier des actions pour mieux synchroniser les échéances avec les plannings clients et assurer un suivi progressif sur plusieurs années.

### **III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre**

Maintenir un processus d'amélioration continue pour toutes les actions, notamment celles où les indicateurs ou mesures quantitatives sont encore en cours de mise en place (ex. gestion des déchets).

Assurer un suivi régulier de la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers et ajuster les ressources si nécessaire pour atteindre les objectifs.

Communiquer régulièrement les résultats et retours d'expérience aux clients et aux collaborateurs pour renforcer la culture écologique et valoriser les impacts positifs sur la biodiversité.

Échelonner la mise en œuvre des actions clé dans le temps pour faciliter la réalisation des objectifs et le suivi vu la petite taille de la structure.

## IV. Synthèse des retours du jury

La validation de l'évaluation est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Ce passage en jury vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part de ses membres.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

### CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était tout à fait d'accord avec les conclusions et justifications.

Le jury souligne l'exemplarité de la démarche de l'entreprise et l'encourage à la poursuivre

### RECOMMANDATIONS

Le jury était tout à fait d'accord avec les recommandations.

Pour aller plus loin, Ecostudiz pourrait encourager ses clients à s'engager pour la biodiversité, en les dirigeant par exemple vers le programme Entreprises engagées pour la nature.